


PROJET PLAN D'URBANISME

Mars 2017

L'Association des propriétaires de Saint-Bruno est heureuse de pouvoir participer aux démarches qui mèneront vers l'adoption d'un nouveau plan d'urbanisme de Saint-Bruno.

Suite à l'analyse des projets présentés et aux séances de consultations publiques tenues pour définir la vision de la ville, l'APSB soumet ce document afin de partager ses commentaires, observations et recommandations.

L'APSB se fait un devoir de participer à l'élaboration de plans et projets qui ont des impacts sur notre ville et si elle peut aider d'avantage, n'hésitez pas à la contacter.



Nadia Podtetenev

au nom du conseil d'administration de l'APSB

PROJET PLAN D'URBANISME COMMENTAIRES/RECOMMANDATIONS

- Pour toute nouvelle construction qu'effectuera la municipalité.
 - Prévoir:
 - puits de géothermie
 - mur solaire
 - système de récupération de la chaleur provenant des douches
 - récupération de l'eau de pluie

PPU Centre-Ville

- Tout stationnement en structure devrait être sous-terrain.
 - Avant de penser à des stationnements en structure, il devrait y avoir une refonte de l'aménagement des cases de stationnement existantes et un travail pour une mise en commun des différents stationnements existants
 - L'aménagement de stationnement en structure suite à la réaffectation de la bibliothèque devrait être abandonné suite aux commentaires entendus lors des sessions d'informations. L'argument soumis par la ville: soit le manque de stationnement pour les employés de la Commission Scolaire a été réfuté par la Commission Scolaire elle-même en soulignant qu'elle avait agrandi l'espace de stationnement pour ses employés et qu'il n'y avait plus de problème à cet effet. Une négociation entre la C.S. et la ville pourrait permettre d'utiliser leur stationnement en dehors des heures de travail de leurs employés.
 - Cependant puisqu'il y aurait plusieurs édifices dans le pôle civique et selon l'emplacement suggéré du stationnement étagé en 3.1.2.1, si le devant (entrée) sur la rue hôtel de ville pouvait être aménagé avec un aménagement paysager avec arbres un petit parc devant la structure et si la structure pouvait être éloigné de la rue, cela pourrait devenir acceptable.

•

- Réaffectation de l'église United Church en complexe résidentiel et communautaire.
 - Advenant la réaffectation de l'église United Church, la ville devrait s'en porter acquéreur et agrandir le parc du village. Le parc du village est l'endroit de prédilection pour plusieurs rencontres des citoyens de la municipalité lors des fêtes d'hiver et d'été. Puisque la population sera plus nombreuse dans les années à venir, il serait important d'agrandir le parc lorsque l'occasion se présente.
 - Quelques places de stationnement pourraient être conservées, puisqu'il y a déjà un stationnement situé à côté de l'Église.
 - L'idée d'une fermeture partielle de la rue Lakeview est excellente.
 - Il ne manque pas de place à Saint-Bruno pour construire des complexes résidentiel.

- Centre de Curling et jardins communautaires.
 - S'il y a une relocalisation du Centre de Curling, l'on devrait en profiter pour garder les jardins communautaires à leur endroit actuel et même utiliser 50% de l'espace occupé par le curling pour agrandir ces mêmes jardins. En 2016, les 38 lots étaient tous occupés, puisque l'on regarde pour des nouvelles maisons avec de petits terrains ou condo, le besoin de jardins communautaires sera de plus en plus en demande. Également la localisation en plein centre-ville permettra à tous les citoyens, peu importe leur localisation d'avoir accès rapidement à leur terrain pour pratiquer leur culture.

- Manque d'espace vert dans le Centre-Ville.
 - Vous mentionnez que le boisé situé à proximité de la rue de l'Hôtel-de-Ville sera intégré au concept et aménagé pour en augmenter la qualité environnementale. Est-ce que cela signifie que vous en ferez un parc avec des bancs pour que les citoyens puissent se reposer lors de leurs randonnées au centre-Ville? Nous espérons que ce sera le cas car il y a un manque réel d'espace vert au centre-ville.
 - Le secteur des Galeries et sa nouvelle place publique devrait contenir une grande quantité d'arbres et espace vert afin de réduire cet îlot de chaleur.

- Rue Piétonnière.
 - Le commentaire d'un citoyen lors de la session de consultation était très pertinent; soit de remplacer la rue prévue lors de la construction des habitations sur le site Agropur, par une rue piétonnière. Nous souscrivons à cette idée.

- Pôle de l'hôtel de ville.
 - Nous souscrivons à l'idée de regrouper les services administratifs de la ville tout en incluant une nouvelle bibliothèque, une salle multifonctionnelle dédiée à l'art et à la culture.

- Pôle Multisports
 - Suite à la déclaration d'une représentante de la Commission Scolaire lors de la session de consultation indiquant que la piscine actuel répond aux normes et qu'ils n'ont pas l'intention de se départir de leur école rend difficile une prise de décision pour ou contre ce projet. De plus amples informations seraient nécessaires afin de se prononcer.

- Déplacement de la bibliothèque
 - S'il y a déménagement, le terrain actuel devrait être réservé pour un air de démonstration artistique et non pour un stationnement étagé

- Circulation au centre-ville
 - À revoir pour mieux planifiée avant de se lancer dans cette densification du centre-ville.
 - Ne pas oublier pour les pistes cyclables du centre-ville une distance de 1,5 mètre entre l'auto et vélo

PPU Sabourin

Puisque ce projet est sur le long terme, cela reste seulement un souhait de développement. Un seul item retient cependant notre attention, soit : la gare de train de banlieue et pôle multimodal.

- Puisque ce projet est une priorité de la présente administration municipale, certains points devraient être éclaircis.
 - Est-ce que la nouvelle agence métropolitaine paiera pour la relocalisation de la gare?
 - Séparer le quai d'embarquement et le stationnement par la route 116 et penser que les citoyens utilisent leur vélo pour se rendre au train manquent de réalisme.
 - Un stationnement à proximité du quai comporte de nombreux avantages pour les utilisateurs
 - Puisque la majorité des citoyens qui utiliseront la gare viendront du nord de la 116, est-ce que l'on bâtira un stationnement étagé au nord de la 116 pour que toutes les voitures qui utilisent présentement le stationnement incitatif? Si les citoyens doivent aller au sud de la 116 pour se stationner il y aura un embouteillage sur la rue Seigneurial car ce sera le seul lien entre les 2 côté de la 116. Également il y a un risque d'un bouchon sur la 116 pour les citoyens qui utiliseront la rue Boucherville pour se rendre au nouveau site de la gare.
 - Deux fois par année l'AMT réalise un sondage à bord du train, il serait intéressant d'utiliser ce sondage pour connaître l'opinion des utilisateurs actuels.
 - Ne serait-il pas plus efficient de revoir l'accessibilité à la gare actuelle par un service de navette de quartiers?

PPU Promenades

Nous nous questionnons sur le développement résidentiel derrière les promenades de Saint Bruno qui est complètement éloigné et isolé, qui ne permettra pas à ces citoyens d'avoir un sentiment d'appartenance à leur ville. Ce site aurait dû être dédié à des projets commerciaux ou très spéciaux ou devrait être cédé à Saint-Hubert.